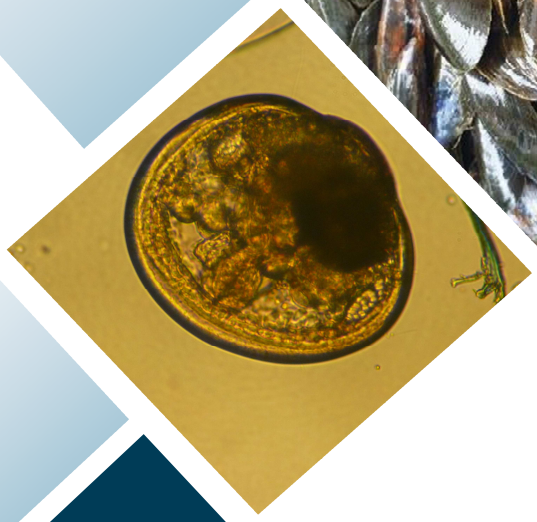
Le recrutement de la moule *Mytilus edulis* dans les pertuis charentais

Suivi des émissions de larves









Synthèse annuelle 2026

Anne Lise Bouquet
Coll. Gael Oudot ; Bodin Paul

Octobre 2026

CAPENA Expertise et Application
Région Nouvelle-Aquitaine
Comité Régional de la Conchyliculture Poitou-Charentes
Parc naturel marin Estuaire de la Gironde Mer des Pertuis
l'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine
Union Européenne

Bouquet Anne Lise Le recrutement de la moule *Mytilus edulis* dans les pertuis charentais	Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine Porteur du projet : CAPENA

Synthèse annuelle 2026 : Suivi des émissions de larves de moules dans les pertuis charentais

Synthèse annuelle 18 pages	Octobre 2026

Bouquet AL, Oudot G. Bodin P. ; Recrutement de la moule *Mytilus edulis* dans les pertuis charentais : suivi des émissions larves ; Synthèse annuelle. 2026. CAPENA. 18p.

RÉSUMÉ :

La reproduction de la moule *Mytilus edulis* dans les pertuis charentais est étudiée par CAPENA depuis 2005, par le suivi des émissions de larves dans le milieu, de fin février à mi-juillet. En Charente-Maritime, le suivi est réalisé sur deux sites : Boyard et Trompe-Sot.
L'objectif est de suivre la reproduction des moules (émission de larves) pour aider les professionnels (mytiliculteurs et ostréiculteurs) à mieux gérer leurs élevages et disposer d'un indicateur de l'état de qualité de l'eau et des écosystèmes côtiers.

L'année 2026 a été marquée par des conditions climatiques particulières, avec un début d'année très pluvieux suivi rapidement d'un déficit hydrique jusqu'à l'été, associé à une température de l'air plus élevée que la normale (+1,9 à +4,2°C de février à juillet), impactant la température de l'eau qui était toujours supérieure à la normale (+2,3 à +4,6°C), avec un écart encore plus important qu'en 2025, et des salinités certes faibles au 1er trimestre, mais oscillant entre 30 à 33‰ le reste de la saison.

Il ressort une production de larves de moules faible à modérée, avec toutefois un captage assez important.
Les pontes successives ont été inférieures à la moyenne des années précédentes sur les deux sites suivis, avec un écart plus marqué sur Boyard, associées à une densité de petites larves plus forte en avril et mai sur Boyard et en mai et juin sur Trompe-Sot, et une évolution des cohortes coordonnée malgré l'absence de grosses larves ponctuellement. Il ressort que le taux d'évolution des larves est très faible (3,5 % des larves devenues grosses sur Boyard et 8 % sur Trompe-Sot).

En conclusion, la saison de reproduction de moules se traduit par des pontes successives en quantités faibles à modérées de larves, qui s'est déroulée dans une eau dessalée en début d'année mais rapidement remontée au-dessus de 30‰, et une température plus élevée que la normale de janvier à juillet, avec des écarts plus importants qu'en 2024 et 2025.

Mots-clés : Larves ; Moules ; Salinité ; Température ; Pontes ; Cohortes ; Pertuis charentais.

Table des matières

I. Contexte et objectifs 4
II. Fonctionnement du suivi des larves de moules 5
1. Les sites de prélèvement de larves : 5
2. Méthode de pêche et de comptage 5
III. Les conditions de milieu 7
A. Conditions météorologiques 7
B. Les paramètres de l'eau 9
IV. Suivi des larves de moules 10
A. Les larves sur Boyard 10
1. Les cohortes 10
2. Les quantités 11
B. Les larves sur Trompe-Sot 13
1. Les cohortes 13
2. Les quantités 14
V. Ce qu'il faut retenir … 16
A. Les larves de moules en Charente Maritime en 2026 16
B. Suivis complémentaires en 2026 17
1. Le captage de moules dans les pertuis charentais 17
2. Les larves et le captage de moules dans le bassin d'Arcachon 17
VI. Annexes 18
A. Annexe 1 : Calendrier des pêches de larves de moules 18
B. Annexe 2 : Catégories de densités de larves de moules 18
C. Annexe 3 : Évolution annuelle des larves 18

I. Contexte et objectifs

Le Bassin de Marennes-Oléron est l'un des principaux centres naisseurs d'huîtres creuses et de moules en Europe. De ce fait, une attention particulière est à porter au suivi de la reproduction de ces deux mollusques tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Le suivi du recrutement de la moule *Mytilus edulis* dans les pertuis charentais est réalisé depuis 2005 par CAPENA. Il consiste à suivre des larves de moules dans le milieu, de fin février à mi-juillet.

En Charente-Maritime, CAPENA suit les larves de moules sur deux sites : Boyard et Trompe-Sot.
Sur **Boyard,** le suivi permet d'informer les mytiliculteurs sur l'évolution des émissions de larves afin de leur permettre l'optimisation de la gestion de leurs cordes de captage.
Sur **Trompe-Sot,** il permet d'apporter une information aux ostréiculteurs afin de faciliter la gestion des descentes de poches d'huîtres sur les parcs, et de limiter le captage de moules sur les structures d'élevage. Ce captage implique des colmatages importants des poches ostréicoles et une compétition trophique, limitant la croissance des huîtres.

En complément du suivi des larves de moules, un suivi du captage sur cordes est réalisé par CAPENA depuis 2006 sur le site des **Saumonards**, au nord-est de l'île d'Oléron. Des cordes y sont posées début mars et prélevées lors de chaque maline jusqu'en juillet par CAPENA, sur un chantier prêté par un professionnel. Depuis 2015, ce suivi a été standardisé et étendu à l'ensemble des pertuis charentais (Pertuis d'Antioche et Pertuis Breton), avec 9 sites suivis par CAPENA, le CRC Pays de la Loire et le SMIDAP.
Une synthèse des résultats[1] de captage est réalisée dans le cadre de l'Observatoire Mytilicole des Pertuis Charentais.

Ce suivi répond à plusieurs objectifs :

- Permettre à la profession mytilicole de mieux **appréhender les capacités de captage de moules** sur cordes et de gérer leurs installations (pose et pêche de cordes) ;

- Permettre à la profession ostréicole de **mieux gérer la descente des poches et des tables sur parcs**, selon le recrutement ;

- Assurer une **diffusion en temps réel** de ces informations à l'ensemble de la profession et des divers acteurs concernés par ce sujet ;

- Disposer d'une **base de données pluriannuelles** de suivi du recrutement permettant d'en comprendre le fonctionnement ;

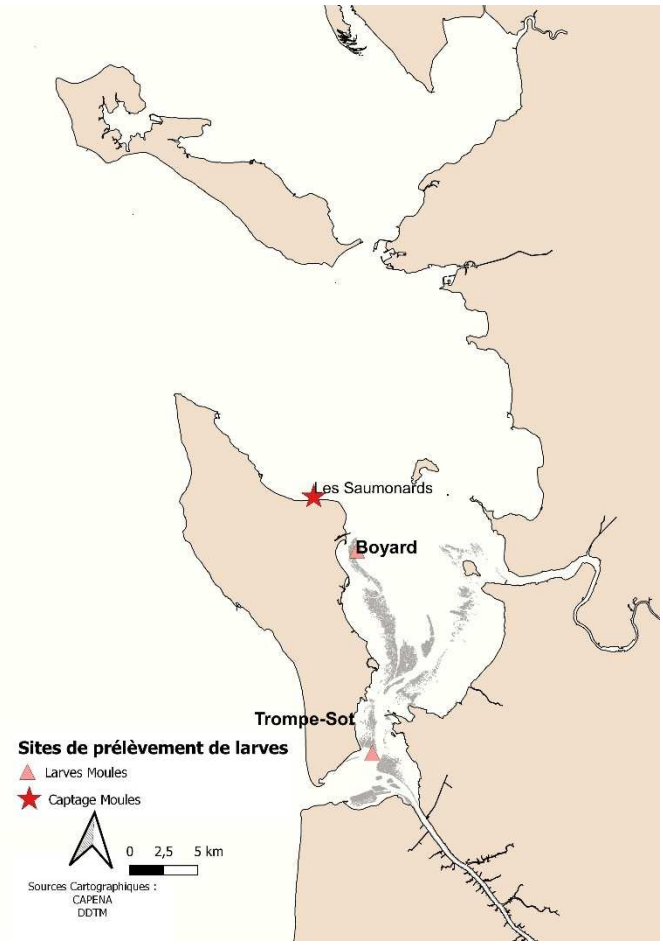
- Disposer d'un **indicateur** du bon état de la qualité de l'eau et des écosystèmes côtiers.

[1] **Mille D.** et al. ; 2026 ; Observatoire mytilicole des pertuis charentais : Fiche de synthèse Captage des moules sur cordes ; CAPENA – SMIDAP ; 6p.

II. Fonctionnement du suivi des larves de moules

Les pêches de larves sont bimensuelles de février à avril, puis hebdomadaires de mai à juillet. En 2026, il y a eu 15 pêches de larves, réparties du 23 février au 6 juillet 2026 (voir calendrier des pêches en annexe, VI.A p. 18).

1. Les sites de prélèvement de larves :



Deux sites sont suivis en Charente - Maritime :

- Boyard
- Trompe-Sot

Figure 1 : Carte présentant les sites de prélèvements des larves de moules

2. Méthode de pêche et de comptage

➢ La pêche de larves :

Elle se fait par pompage de 1,5 m^3 d'eau à -1m de la surface, autour de 2 heures après la pleine mer.



L'eau prélevée est filtrée dans un filet à plancton, de maille 40 microns, et qui assure la rétention des larves.

Les prélèvements sont récupérés et conservés dans des bidons acheminés au laboratoire pour la réalisation des comptages.

Figure 2 : Structure de pêche de larves par pompage.

- Les comptages au laboratoire :

Après filtration des prélèvements sur des tamis de maille de 500 µm (élimination des fragments et éléments de grosse taille), puis sur tamis de 132 µm et de 40 µm, les larves retenues sur chaque tamis sont récupérées dans une éprouvette. Elles sont diluées dans 30 ml à 100 ml d'eau selon la densité d'éléments en présence. Un volume de 0,5 ml est placé sur une lame de Sedgewick Rafter. Les larves sont comptées sous microscope inversé.



Figure 3 : Eprouvettes avec échantillons filtrés sur 40µm et 132µm.



Figure 4 : Microscope inversé pour compter les larves.

On dénombre les larves par stade de développement : Petites, Moyennes et Grosses.

Stades larvaires de *Mytilus edulis*			
LARVE FIXE de Mytilus edulis			
Longueur x Largeur	110 x 80 µm	160 x 130 µm	180 x 150 µm
STADE	**STADE 1** Larves petites Véligères larves D	**STADE 2** Larves moyennes Véligères umbonées	
			
230 x 210 µm	260 x 225 µm	350 x 310 µm	420 x 335µm
STADE 3 Larves grosses Véligères oeillées et pédivéligères			**STADE 3** Larves grosses en fixation

Planche de détermination des stades larvaires de Mytilus edulis. L'âge n'est pas mentionné car il dépend beaucoup de la température et de la concentration en nourriture. Elevage larvaire et photos : © Agrocampus Beg Meil. Réalisation : H. Cochet

Depuis 2018, afin d'harmoniser les résultats de numération de larves avec l'ensemble des sites français, les quantités de larves observées en Charente-Maritime sont exprimées pour un volume de 1,5 m^3 d'eau.

III. Les conditions de milieu

A. Conditions météorologiques

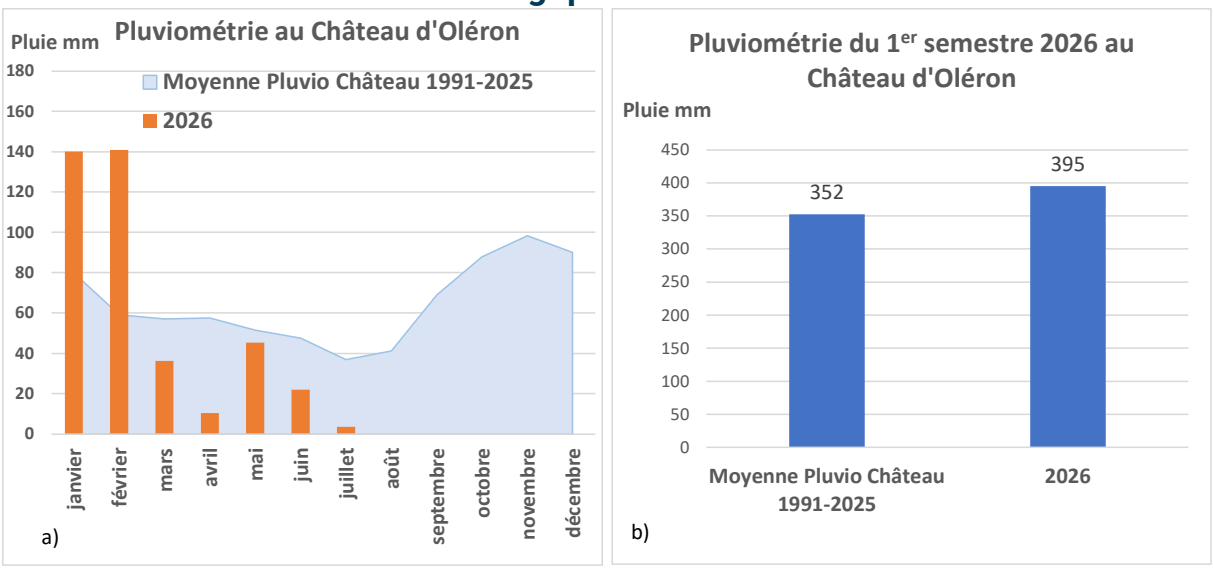


Figure 5 : Pluviométrie mensuelle (a) et semestrielle (b) au Château d'Oléron en 2026 (source Météo-France, Station : site de CAPENA, Prise de Terdoux, Le Château d'Oléron).

Le début d'année 2026 fut très excédentaire en pluie sur les deux premiers mois, avant de connaître une longue période fortement déficitaire en eau jusqu'à l'été (Figure 5 a).
Ainsi le premier semestre 2026 a reçu 395mm, quantité supérieure à la pluviométrie normale (352mm) pour cette même période (Figure 5 b), mais concentrée sur le début d'année seulement.

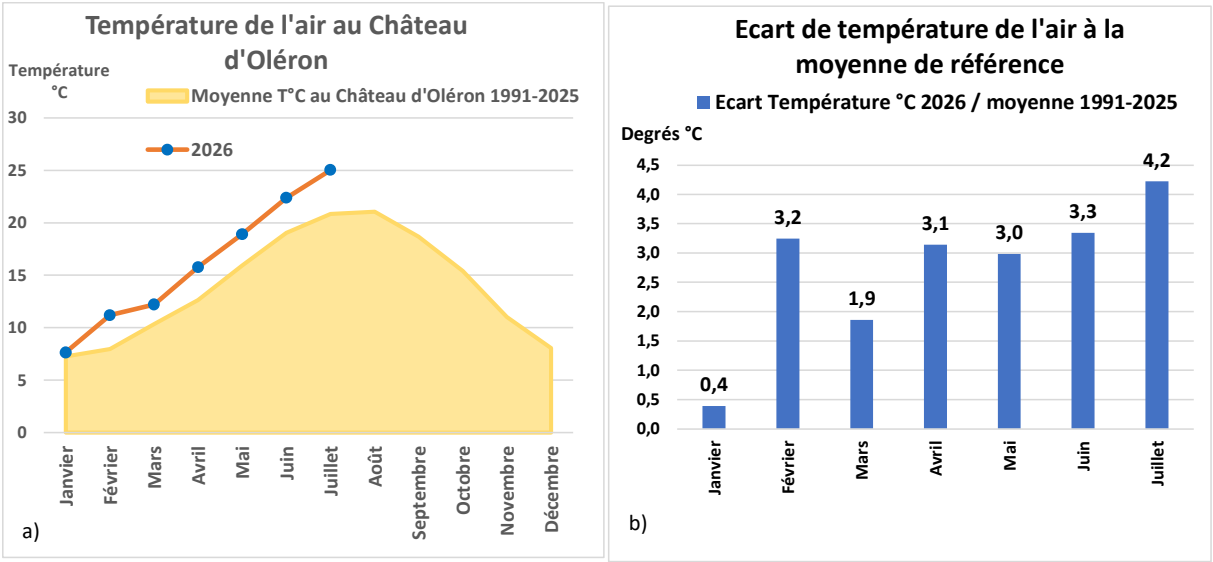


Figure 6 : Température de l'air (a) au Château d'Oléron en 2026 et Ecart à la moyenne de référence sur 25 ans (b) sur la période de suivi des larves de moules, (source Météo-France, Station : site de CAPENA, Prise de Terdoux, Le Château d'Oléron).

Comme les années précédentes, 2026 a présenté des températures élevées (Figure 6 a). Les écarts à la normale sont compris entre +1,9 et +3,3°C de février à juin, et +4,2°C en juillet (Figure 6 b). Seul le mois de janvier a présenté une température proche de la normale de saison, avec un écart à la normale de +0,4°C.
Ces écarts à la normale sont plus importants qu'en 2025 sur cette même période, dont les anomalies étaient comprises entre +0,5 et +3,1°C de février à juin, +0,1°C en janvier et +0,8°C en juillet.

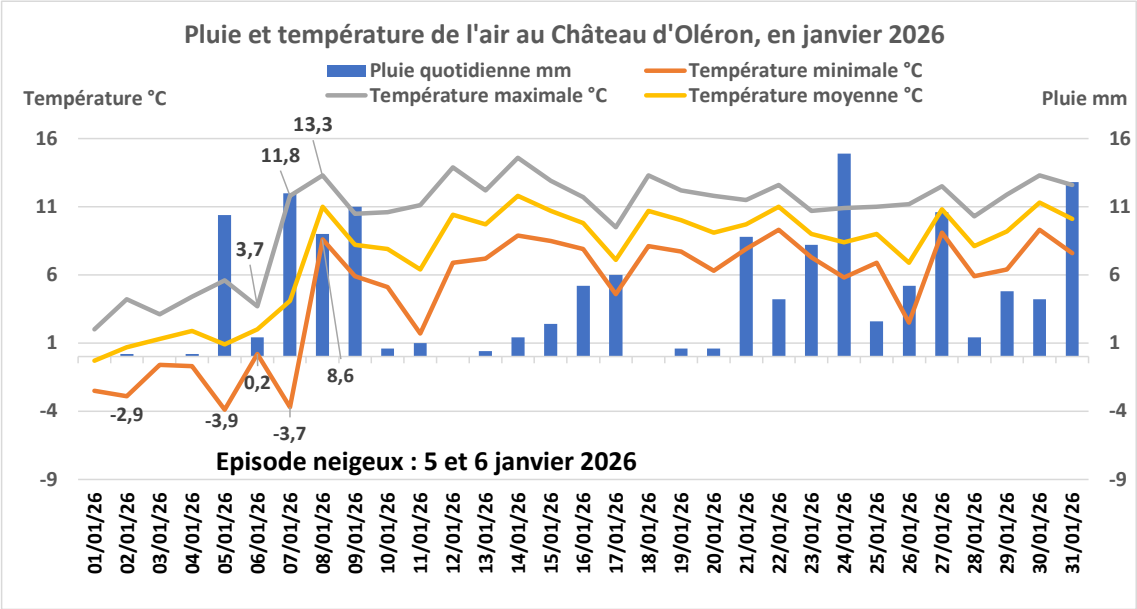


Figure 7 : Pluviométrie et températures de l'air quotidiennes en janvier 2026 au Château d'Oléron (source : Météo-France, Station : site de CAPENA, Prise de Terdoux, Le Château d'Oléron).

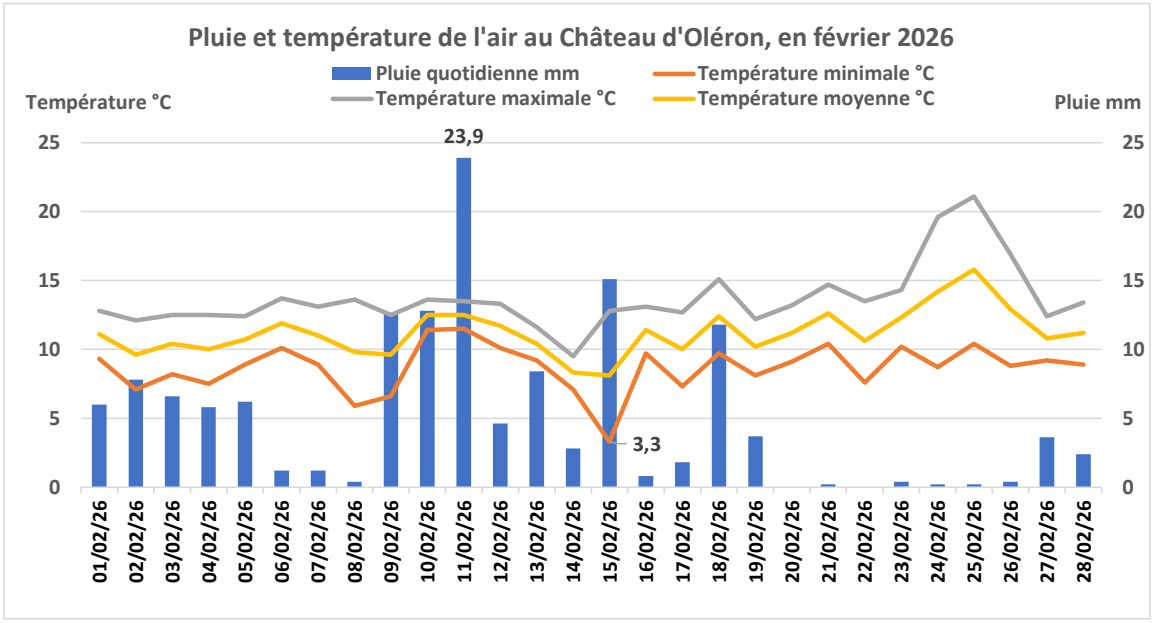


Figure 8 : Pluviométrie et températures de l'air quotidiennes en février 2026 au Château d'Oléron (source : Météo-France, Station : site de CAPENA, Prise de Terdoux, Le Château d'Oléron).

La seule période très froide observée en 2026 s'est déroulée durant la première semaine de janvier (du 1er au 7/01/26) avec des températures négatives descendues jusqu'à -3,9°C sur Oléron (Figure 7).
Ceci a été associé à un épisode neigeux exceptionnel sur deux jours (5 et 6 janvier 2026).
Puis très rapidement, la température est remontée à des valeurs positives, oscillant de 8,6 à 13,3°C sur la journée du 8 janvier.
La pluviométrie importante de ce mois de janvier est concentrée sur ce premier épisode neigeux de début de mois et sur la dernière décade de janvier.
En février, la pluviométrie excédentaire s'étale du 1er au 5 février et du 9 au 19 février, avec quelques journées sur cette deuxième période très pluvieuse dont le 11 février qui a reçu 23,9 mm en une seule journée (Figure 8) associées à des températures supérieures à 10°C.

Ainsi, les températures extérieures étaient douces durant toute la saison de reproduction des moules, avec des apports importants de pluie au démarrage de la saison.

B. Les paramètres de l'eau

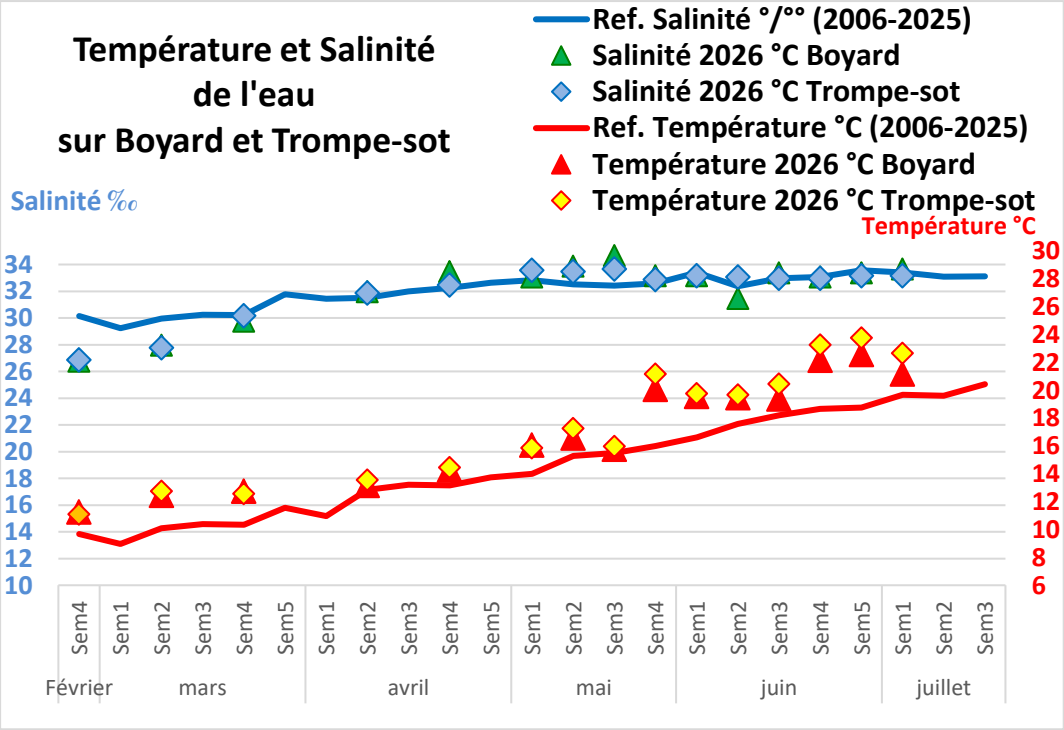


Figure 9 : Salinité et température de l'eau à -1m de la surface, mesurées lors de chaque prélèvement de larves en 2026 sur Boyard et sur Trompe-Sot, comparées à la moyenne de référence (2006-2025).

En début de suivi, la salinité était inférieure à la salinité moyenne attendue[2], inférieure à 30‰ aussi bien sur Boyard que sur Trompe-Sot, de février à mi-mars (Figure 9).
A partir de fin mars, elle est montée autour de 30‰, puis a oscillé entre 31 et 33‰ sur les deux sites, restant proche de la normale jusqu'au début du mois de juillet.
Les faibles valeurs du début de suivi sont à mettre en lien avec les fortes pluviométries reçues en janvier et février (Figure 5). Le déficit de pluie du reste de la saison a favorisé la remontée rapide des salinités au printemps.

La température de l'eau des deux sites suivis était, comme la saison précédente, globalement supérieure à la normale[2], avec des écarts importants dès le mois de mars (de +2,3 à +2,5°C au-dessus de la moyenne de référence), et de mai à juillet où les écarts se sont accentués, avec des anomalies jusqu'à +4,6°C fin mai, et +1,5 à +4,6°C en juin et début juillet, en lien avec les pics de température de l'air observés durant tout le 1er semestre 2026 (Figure 6 a) et (Figure 6 b).

[2] Salinité et température moyennes de référence : moyennes des valeurs mesurées sur les deux parcs suivis par CAPENA depuis 2006, soit une moyenne de 2006 à 2025.

IV. Suivi des larves de moules

A. Les larves sur Boyard

1. Les cohortes

Les cohortes montrent une évolution coordonnée des larves. En effet, les concentrations de larves aux différents stades se succèdent régulièrement après chaque pic de petites larves, sauf en fin de saison (Figure 10).

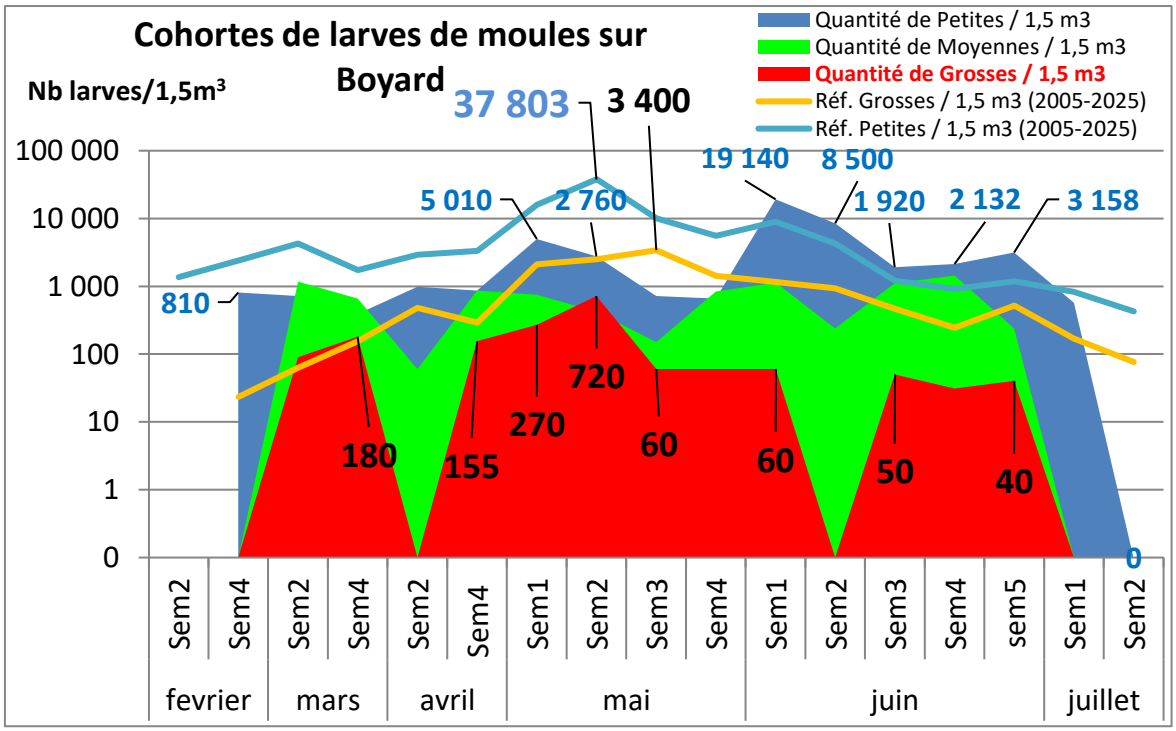


Figure 10 : Evolution des cohortes de larves en 2026 sur Boyard. L'échelle des ordonnées est sous forme logarithmique.

Sur Boyard, une succession de pontes a été observée de février à juillet, avec :

- Des quantités faibles jusqu'à fin avril, inférieures à 1 000 larves/1,5m^3 ;
- Des quantités modérées, entre 2 000 et 6 000 larves/1,5m^3, sur la 1ère quinzaine de mai (5 010 et 2 760 petites larves/1,5 m^3) et la 2ème quinzaine de juin (1 920 à 3 158 petites larves/1,5 m^3), avec des densités en dessous de la valeur moyenne de référence[3] de début mai qui est de 37 803 larves.
- Une seule période avec des concentrations importantes de petites larves, en début juin, suivie de densités moindres mais toujours au-dessus de la moyenne de référence jusqu'à fin juin.

Le développement des cohortes a été régulier avec une observation des 3 stades larvaires durant l'ensemble de la saison, mais en quantités faibles à modérées.

En effet l'observation des larves au stade « Grosses » a commencé début mars, mais toujours en faibles densités. Elles n'ont jamais dépassé 300 larves/1,5m^3, sauf la 2ème semaine de mai (720 larves), bien en-dessous de la valeur maximale de référence qui est de 3 400 larves à la mi-mai.

[3] Moyenne de référence : Moyenne du nombre de larves observées par prélèvement, de 2005 à 2025.

2. Les quantités

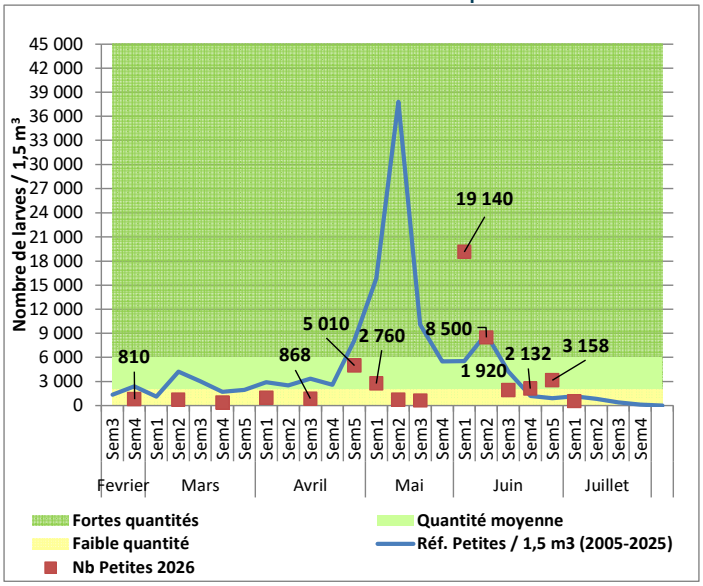


Figure 11 : Nombre de larves de moules/1,5 m³ au stade « Petites » sur le site de Boyard en 2026.

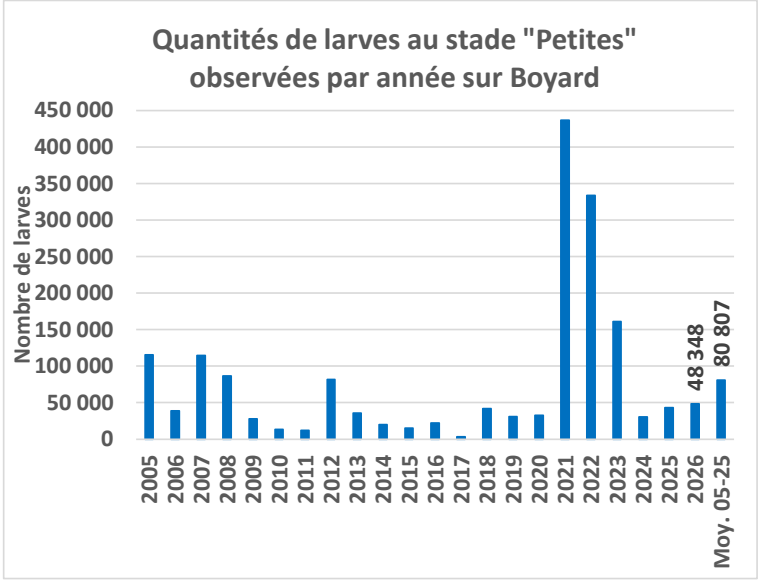


Figure 12 : Quantités totales annuelles de petites larves observées durant la saison sur le site de Boyard, depuis 2005.

Les quantités de petites larves observées en 2026 (Figure 11) ont été majoritairement de faible intensité[4], inférieures au seuil de 2 000 larves/1,5m³. Un seul pic important a été observé sur la 1ère quinzaine de juin, avec 19 140 et 8 500 larves/1,5m³.

L'année 2026 est caractérisée, comme en 2025, par une production modérée de petites larves avec 48 348 larves observées sur la saison (Figure 12), soit 60 % de la valeur moyenne sur 21 ans (80 807 larves). Proche de 2025 (43 350 larves), elle est plus élevée qu'en 2024 (30 454 larves), mais bien en dessous des quantités pléthoriques de 2021 à 2023.

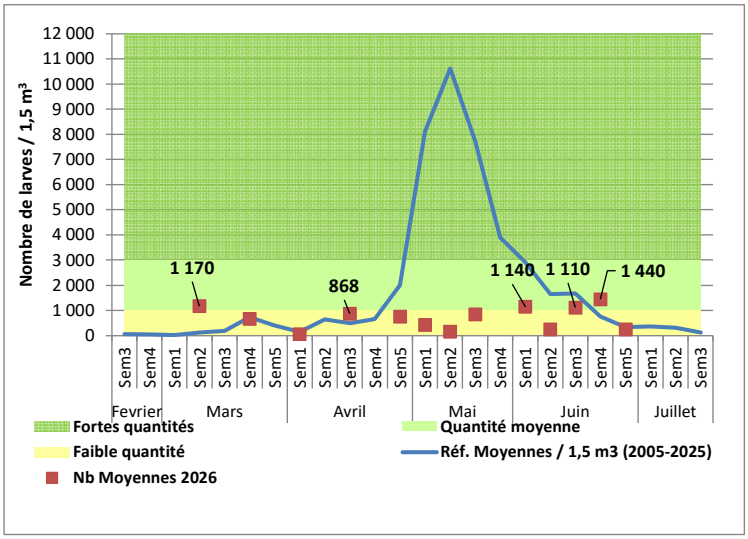


Figure 13 : Nombre de larves de moules/1,5 m³ au stade « Moyennes » sur le site de Boyard en 2026.

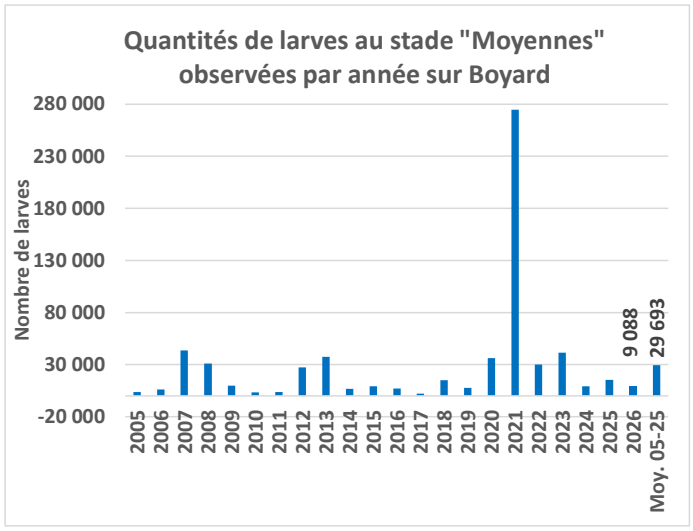


Figure 14 : Quantités totales annuelles de larves au stade « Moyennes » observées durant la saison sur le site de Boyard, depuis 2005.

Les quantités de larves au stade « Moyennes » ont été également de faibles intensités, avec moins de 1 000 larves/1,5m³ sur l'ensemble de la saison (Figure 13). Seuls quelques prélèvements ont été légèrement plus élevés, entre 1 110 et 1 440 larves.

L'année 2026 est caractérisée par une faible quantité de larves « Moyennes », avec un total de 9 088 larves observées (Figure 14), représentant 1/3 de la quantité moyenne de référence.

[4] Les seuils de catégories de densités sont décrits en Annexe 2, VI.B p. 14.

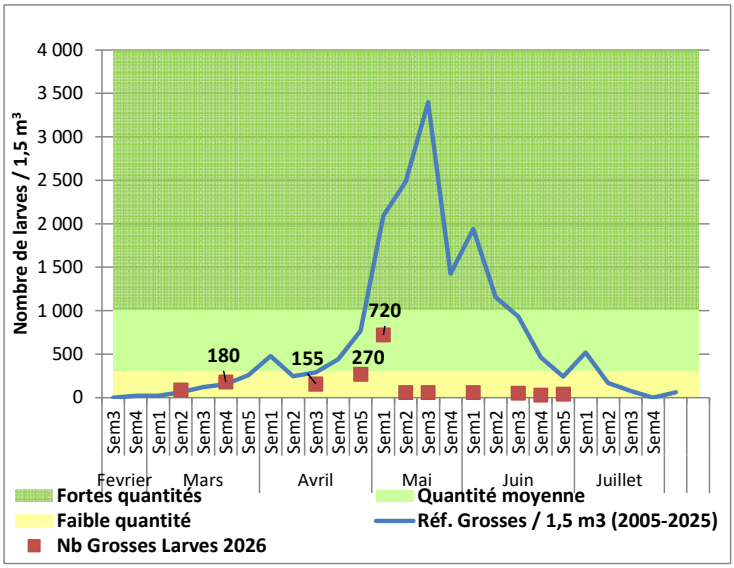


Figure 15 : Nombre de larves de moules/1,5 m³ au stade « Grosses » sur le site de Boyard en 2026.

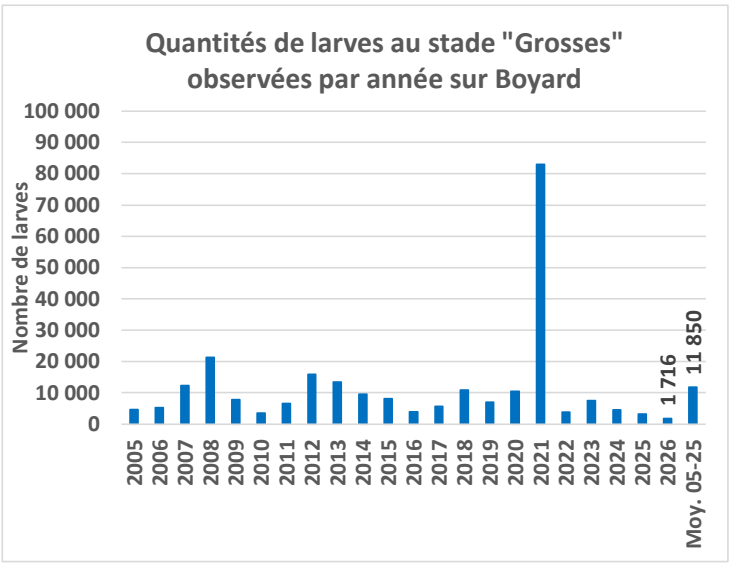


Figure 16 : Quantités totales annuelles de grosses larves observées durant la saison sur le site de Boyard, depuis 2005.

Les grosses larves ont également été observées en faibles quantités sur l'ensemble de la saison (Figure 15), avec un maximum de 720 larves/1,5 m³ début mai, en réponse à la ponte majoritaire observée fin avril.
La quantité totale de grosses larves observées (1 716 larves) est très faible (Figure 16), au vu de la quantité moyenne de référence (11 850 larves).
2026 est l'année ayant la plus faible quantité de grosses larves observées sur Boyard depuis le début du suivi.

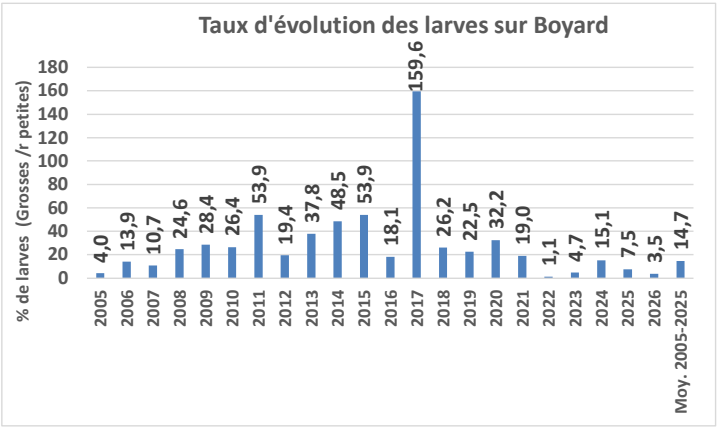


Figure 17 : Proportion (%) de grosses larves observées par rapport au nombre de petites larves observées, sur le site de Boyard.

En 2026, seulement 3,5 % de larves observées se sont développées jusqu'au stade « Grosses » (Figure 17). Cela représente ¼ du taux moyen observé depuis 2005.

Toutefois, le captage sur cordes posées sur les Saumonards, a été abondant et précoce, avec une densité deux fois supérieure à la normale (Mille D., 2026)[5] . Il est caractérisé par des densités élevées observées d'avril à mi-mai. En juin, une chute des deux tiers du nombre de naissains/m de corde s'est produite, donnant une densité approchant les valeurs habituellement comptées, tout en maintenant une densité élevée, supérieure à la valeur de référence.
Les prélèvements de larves étant bi-hebdomadaires en début de saison, toutes les pontes ne sont pas observées. De plus, les larves étant planctoniques, leur concentration peut être située sur d'autres secteurs éloignés par les courants du site de prélèvement de référence.

Sur Boyard, l'année 2026 se caractérise par des pontes modérées successives, avec un seul pic important en juin, ne se traduisant pas par d'importantes quantités de grosses larves, malgré l'observation d'un captage abondant sur le site voisin des Saumonards.

[5] **Mille D.** et al. ; 2026 ; Observatoire mytilicole des pertuis charentais : Fiche de synthèse Captage des moules sur cordes ; CAPENA – SMIDAP ; 6p.

B. Les larves sur Trompe-Sot

1. Les cohortes

Sur Trompe-Sot, après de faibles pontes en début de saison, la densité de petites larves a dépassé 1 000 larves/1,5m^3 à partir de fin avril (Figure 18), pour devenir modérée (supérieure à 2 000 larves/1,5m^3) de fin mai à mi-juillet avec un seul pic important fin juin (6 480 larves/1,5m^3).

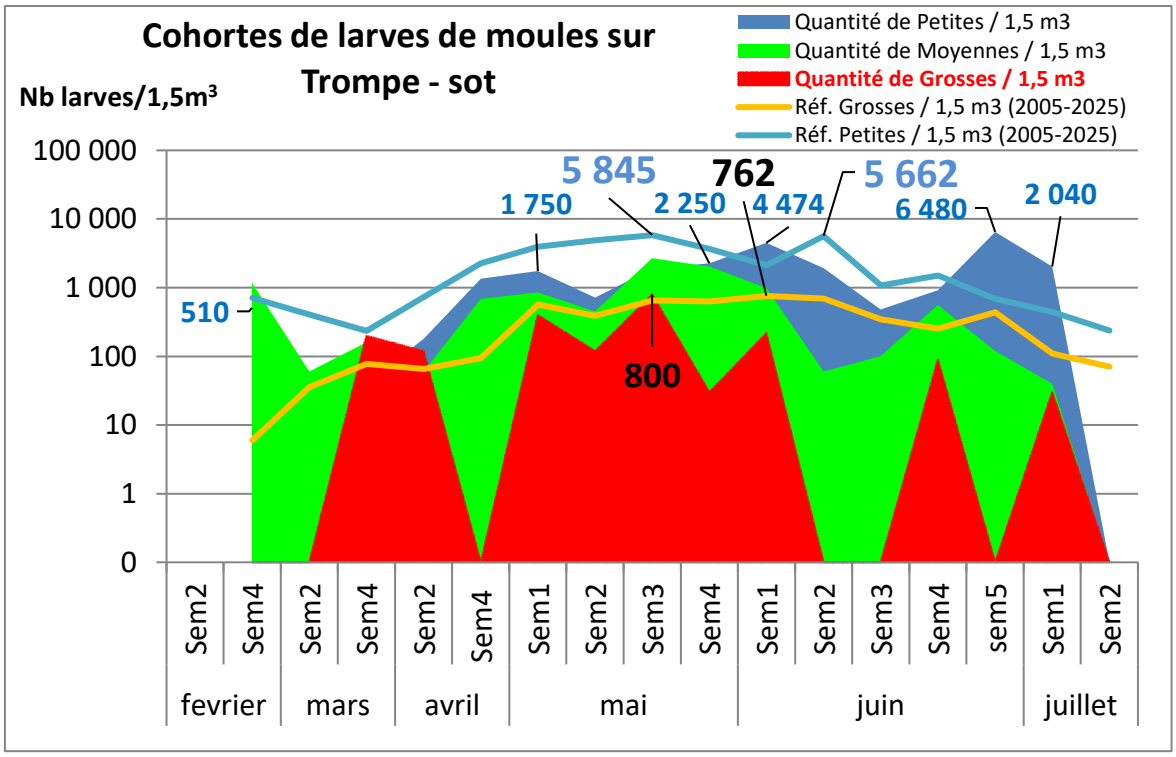


Figure 18 : Evolution des cohortes de larves sur Trompe-Sot en 2026.

Les pontes successives se répartissent en 3 périodes de pontes :

- Fin avril : pontes faibles à modérées avec 1350 à 1750 larves/1,5 m^3.
- Début juin : ponte modérée avec un pic à 4 474 larves/1,5 m^3
- Fin juin : ponte importante avec un pic à 6 480 larves/1,5 m^3.

La succession de pontes jusqu'en juillet, montre des développements de cohortes allant des stades « Petites » à « Grosses », relativement coordonnés, malgré des absences ponctuelles d'observation de grosses larves et des densités peu élevées.

2. Les quantités

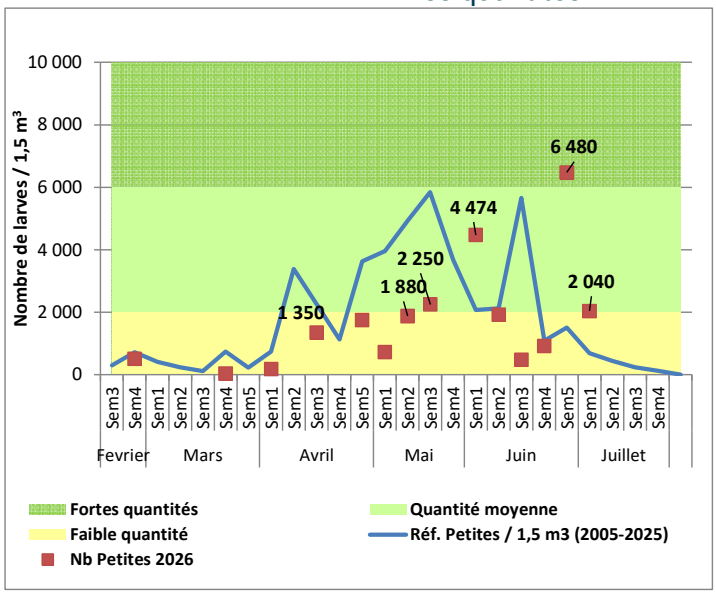


Figure 19 : Nombre de larves de moules/1,5 m³ au stade « Petites » sur le site de Trompe-Sot en 2026.

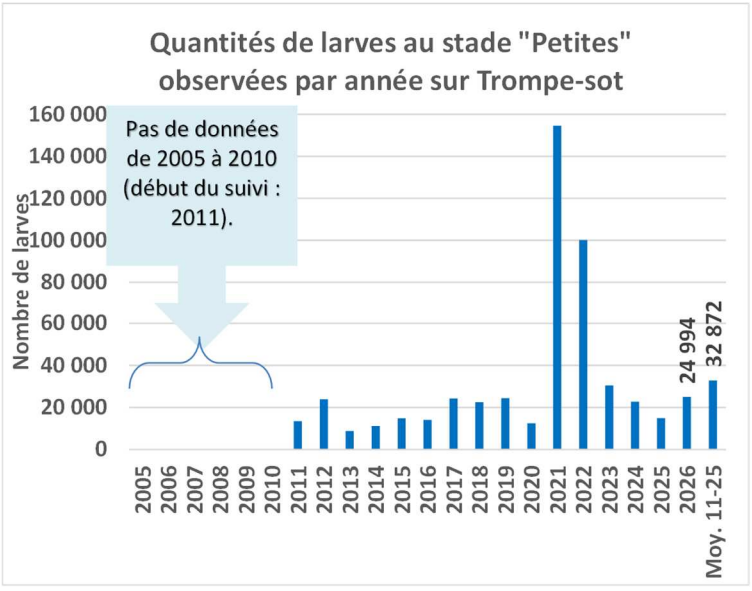


Figure 20 : Quantités totales annuelles de petites larves observées durant la saison sur Trompe-Sot, depuis 2011.

Les pontes sur Trompe-Sot, de densités très faibles les deux premiers mois, augmentent progressivement en avril et mai pour devenir modérées, avec des densités au-dessus de 2 000 larves/1,5m³ (Figure 19).
Une ponte importante a été observée tardivement, fin juin (6 480 larves/1,5m³).
En 2026, la quantité totale de petites larves observées (24 994 larves) est plus élevée que les 2 dernières années (Figure 20), représentant 76 % de la valeur de référence (32 872 larves).

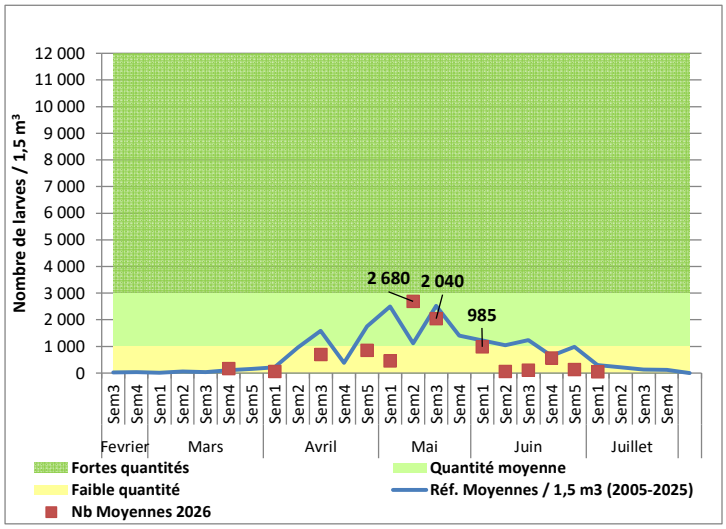


Figure 21 : Nombre de larves de moules/1,5 m³ au stade « Moyennes » sur le site de Trompe-Sot en 2026.

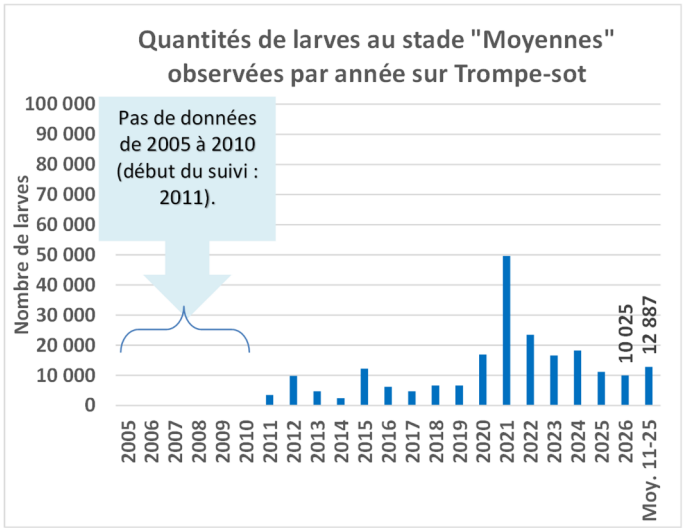


Figure 22 : Quantités totales annuelles de larves au stade « Moyennes » observées durant la saison sur le site de Trompe-Sot, depuis 2005.

Les densités de « Moyennes » ont été faibles jusqu'à début mai (Figure 21), puis sont devenues modérées avec des densités supérieures à 2 000 larves/1,5m³ durant la 2ème quinzaine de mai, avant de redevenir faibles jusqu'à la fin de la saison.
L'année 2025 est caractérisée par une quantité modérée de larves « Moyennes », avec 10 025 larves (Figure 22), représentant 78 % de la moyenne de référence (12 887 larves).

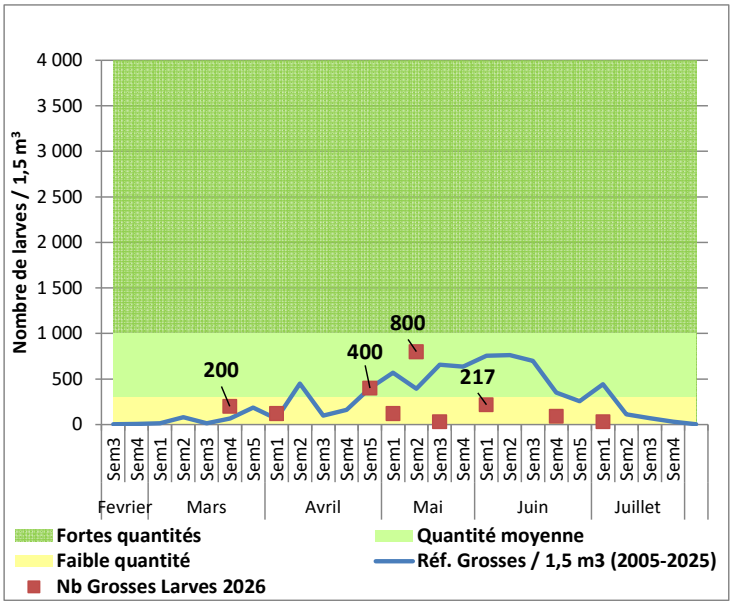


Figure 23 : Nombre de larves de moules/1,5m³ au stade « Grosses » sur le site de Trompe-Sot en 2026.

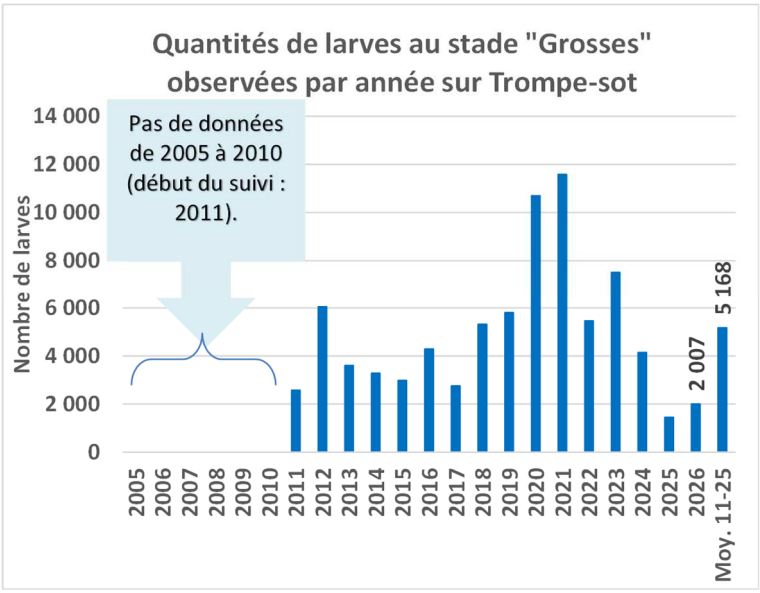


Figure 24 : Quantités totales annuelles de grosses larves observées durant la saison sur le site de Trompe-soit, depuis 2005.

Les densités de grosses larves ont été, comme en 2023, 2024 et 2025, modérées à partir de fin avril, mais avec des quantités ne dépassant pas 800 larves/1,5 m³ (Figure 23).
Dès la 2ème semaine de mai, les densités observées ont été faibles sur Trompe-Sot.
La quantité globale de grosses larves (Figure 24) est faible (2 007 larves observées de février à juillet), ne représentant que 39 % de la quantité moyenne observée de 2011 à 2025 (5 168 larves).

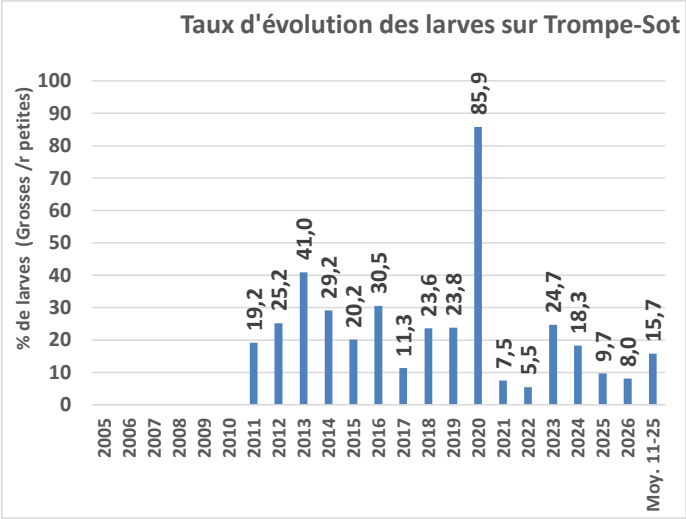


Figure 25 : Proportion (%) de grosses larves par rapport au nombre de petites larves observées, sur le site de Boyard.

Le **taux de développement** des petites aux grosses larves (Figure 25) est faible avec seulement 8 % d'entre elles qui ont fait le cycle complet des 3 stades larvaires, soit la moitié de la proportion attendue (Détail des quantités de larves en annexe 3 : Tableau 2).

Sur Trompe-Sot, l'année 2026 se caractérise par des pontes successives faibles à modérées, avec une ponte importante tardive en juin, se traduisant par l'observation de densités faibles à modérées de grosses larves, sans pour autant présenter de pics élevés.
Globalement, le taux de survie des larves était faible avec 8 % de larves ayant atteint le stade « Grosses », au regard de la moyenne de référence.

Les fortes températures de printemps et début d'été, notamment en juin avec un écart à la normale jusqu'à +4,6°C fin mai, et de +1,5 à +4,6°C en juin et début juillet, ont pu impacter les survies des larves et des naissains de moules fixés sur diverses structures des parcs ostréicoles.

V. Ce qu'il faut retenir …

A. Les larves de moules en Charente Maritime en 2026

L'année 2026 se caractérise par :

- Un début d'année pluvieux sur les deux premiers mois, suivi d'une période déficitaire en pluie jusqu'en été, associée à une température de l'air élevée, avec des écarts à la normale compris entre +1,9 et +3,3°C de février à juin, et +4,2°C en juillet, écarts plus importants qu'en 2025.

- Un milieu dessalé sur les deux premiers mois de l'année, avant de remonter dès le mois de mars vers des valeurs proches de la normale de saison. Les salinités étaient comprises entre 30‰ et 33‰ durant toute la saison de reproduction des moules, associé à une température de l'eau toujours au-dessus de la normale de référence (+2,3°C à +4,6°C de février à juillet)

- Des pontes successives de fin février à début juillet sur les deux sites, d'ampleur faible à modérée, avec une densité plus forte en avril et mai sur Boyard et de mai à juin sur Trompe-Sot.

- Une évolution coordonnée des cohortes, malgré des quantités observées faibles à modérées quel que soit le stade, et l'absence de grosses larves ponctuellement.

- Des quantités totales observées relativement faibles, au stade « Petites » (48 358 larves sur Boyard ; 24 994 larves sur Trompe-Sot) comme au stade « Grosses » (1 716 larves sur Boyard ; 2 007 larves sur Trompe-Sot), associées à un faible taux de survie larvaire (3,5 % des larves devenues grosses sur Boyard et 8 % sur Trompe-Sot).

Tableau 1 : Comparaison des quantités de larves observées sur Boyard et Trompe-Sot en 2026

2 026	**Quantité de Petites**	**Quantité de Moyennes**	**Quantité de grosses**	**Nombre total de larves observées**
Boyard	48 348	9 088	1 716	59 152
Trompe-sot	24 994	10 025	2 007	37 026
Quantité globale de larves observées en 2026	**73 342**	**19 113**	**3 723**	**96 178**
Trompe-sot /rapport à Boyard : % larves observées	51,7	110,3	117,0	62,6
Moyenne 2011-2025	**Quantité de Petites**	**Quantité de Moyennes**	**Quantité de grosses**	**Nombre total de larves observées**
Boyard	86 696	35 008	12 926	134 631
Trompe-sot	32 872	12 887	5 168	50 927
Quantité globale de larves observées : moyenne 2011-2025	**119 568**	**47 895**	**18 095**	**185 558**
Trompe-sot /rapport à Boyard : % moyen de larves observées	37,9	36,8	40,0	37,8

Traditionnellement plus faibles et plus tardives sur Trompe-Sot, les quantités de larves observées sur ce site représentent en moyenne 37,8 % des quantités observées sur Boyard.

Or, en 2026, les proportions de petites et de grosses larves observées sur Trompe-Sot sont plus importantes que celles attendues, avec 51,7 % de petites et 117 % de grosses, par rapport aux quantités observées sur Boyard.
Ceci s'explique par des quantités très faibles observées sur Boyard (44 % de la quantité attendue) contrairement à Trompe-Sot (73 % de la quantité attendue) (Tableau 1).

Les quantités de larves observées sur Boyard comme sur Trompe-Sot avec des pontes successives de février à juillet, se sont traduites par un fort captage de naissains de moules sur les cordes situées aux Saumonards, et sur les structures ostréicoles dans le bassin de Marennes-Oléron, mais où une partie des naissains ne semblent pas avoir résisté aux fortes températures.

En conclusion, la saison de reproduction de moules est caractérisée par des pontes successives en quantités faibles à modérées de larves, qui s'est déroulée dans une eau dessalée en début d'année mais rapidement remontée au-dessus de 30‰, et une température plus élevée que la normale de janvier à juillet, avec des écarts plus importants qu'en 2024 et 2025.

B. Suivis complémentaires en 2026

1. Le captage de moules dans les pertuis charentais

Dans les pertuis charentais, une synthèse concernant le captage[6] des moules, sur 9 sites mytilicoles, a été diffusée en été 2026, dans le cadre de « l'Observatoire mytilicole des pertuis charentais ».
Le suivi montre que le captage de naissains a démarré fin mars sur le site des Saumonards (Oléron) et au début du mois d'avril pour les autres sites situés au nord de la Charente. La saison est caractérisée par un captage abondant en avril et en mai avec des valeurs globalement supérieures aux valeurs habituelles. Le site des Saumonards apparait à nouveau le plus productif en fin de saison, mais avec un retard de croissance par rapport à la moyenne sur 11 ans (Référence Suivi du captage 2005-2025).

2. Les larves et le captage de moules dans le bassin d'Arcachon

Dans le bassin d'Arcachon[7], les quantités de petites larves de moules ont été particulièrement faibles en 2026, avec une survie larvaire faible (2,5 %). La présence importante de grosses larves a été précoce (mars et avril) et celles-ci sont préférentiellement observées sur les sites les plus océaniques du bassin d'Arcachon. Mais ces quantités de larves prêtes à se fixer ont été les plus faibles observées depuis le début du suivi en 2018.
Le captage de naissains de moules sur cordes sur les parcs ostréicoles a été très faible, comme en 2025.

[6] **Mille D.** et al. ; 2026 ; Observatoire mytilicole des pertuis charentais : Fiche de synthèse Captage des moules sur cordes ; CAPENA – SMIDAP ; 6p.
[7] **Béchade M.**, Benetière F. (2026) Le recrutement des moules dans le Bassin d'Arcachon : Suivi des émissions de larves et captage - Synthèse annuelle 2026. CAPENA, 20p.

VI. Annexes

A. Annexe 1 : Calendrier des pêches de larves de moules

				PM La Rochelle	coeff
Février	1	Lundi	23/02/2026	**8h08**	74
Mars	2	Lundi	09/03/2026	**7h18**	62
	3	Mardi	24/03/2026	**7h50**	74
Avril	4	Mardi	07/04/2026	**7h50**	62
	5	Lundi	20/04/2026	**9h06**	73
Mai	6	Mardi	05/05/2026	**7h04**	69
	7	Mercredi	13/05/2026	**15h09**	64
hebdo	8	Mercredi	20/05/2026	**8h12**	87
	9	jeudi	28/05/2026	**16h01**	65
Juin	10	Mercredi	03/06/2026	**6h59**	68
	11	Mardi	09/06/2026	**12h32**	47
	12	Mercredi	17/06/2026	**7h20**	94
	13	Lundi	22/06/2026	**12h13**	55
	14	Lundi	29/06/2026	**5h18**	65
Juillet	15	Lundi	06/07/2026	**9h17**	64

B. Annexe 2 : Catégories de densités de larves de moules

	Petites	Moyennes	Grosses
Faible quantité	inférieure à 2 000 larves / 1,5m^3	inférieure à 1 000 larves / 1,5m^3	inférieure à 300 larves / 1,5m^3
Quantité moyenne	De 2 000 à 6 000 larves / 1,5m^3	De 1 000 à 3 000 larves / 1,5m^3	De 300 à 1 000 larves / 1,5m^3
Forte quantité	Supérieure à 6 000 larves / 1,5m^3	Supérieure à 3 000 larves / 1,5m^3	Supérieure à 1 000 larves / 1,5m^3

C. Annexe 3 : Évolution annuelle des larves

Tableau 2 : Proportions de grosses larves observées durant une saison par rapport à la quantité de petites larves, observées sur cette même saison, depuis 2005, sur Boyard et sur Trompe-Sot.

Boyard				Trompe-Sot			
	Quantités totales de "Petites"	Quantités totales de "Grosses"	% Grosses /r Petites		Quantités totales de "Petites"	Quantités totales de "Grosses"	% Grosses /r Petites
2005	115 460	4 660	4,0	2005			
2006	38 689	5 365	13,9	2006			
2007	114 763	12 285	10,7	2007			
2008	86 683	21 305	24,6	2008	**Pas de prélèvements**		
2009	27 555	7 825	28,4	2009			
2010	13 350	3 521	26,4	2010			
2011	12 319	6 637	53,9	2011	13 472	2 582	19,2
2012	81 780	15 860	19,4	2012	23 960	6 041	25,2
2013	35 500	13 420	37,8	2013	8 790	3 600	41,0
2014	19 720	9 570	48,5	2014	11 250	3 280	29,2
2015	15 180	8 180	53,9	2015	14 830	2 990	20,2
2016	22 040	3 980	18,1	2016	14 060	4 290	30,5
2017	3 590	5 730	159,6	2017	24 300	2 750	11,3
2018	41 800	10 940	26,2	2018	22 530	5 320	23,6
2019	31 065	7 003	22,5	2019	24 380	5 807	23,8
2020	32 280	10 410	32,2	2020	12 460	10 700	85,9
2021	436 712	83 006	19,0	2021	154 670	11 581	7,5
2022	333 709	3 835	1,1	2022	100 190	5 465	5,5
2023	160 940	7 486	4,7	2023	30 460	7 520	24,7
2024	30 454	4 596	15,1	2024	22 738	4 150	18,3
2025	43 350	3 240	7,5	2025	14 995	1 450	9,7
2026	**48 348**	**1 716**	**3,5**	**2026**	**24 994**	**2 007**	**8,0**
Moy. 2005-2025	**80 807**	**11 850**	**14,7**	**Moy. 2011-2025**	**32 872**	**5 168**	**15,7**

Anne Lise Bouquet
Chargée de mission Aquaculture ; Conseillère aquacole
al.bouquet@cape-na.fr

CAPENA – Expertise et Application
Site Oléron : Prise de Terdoux 17480 Le Château d'Oléron
T : 05 46 47 49 52
https://www.cape-na.fr/